

# ***DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mil dix sept, le dix neuf décembre, à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

**Présents :** Mesdames Nicole FROT, Bernadette BARBOSA, Messieurs Mathurin PHILIPPEAU, Éric FLON, Florent SÉCHET, Mme Laurence TAVERNE.

**Absents excusés :** Mesdames Sophie LLAVATA, Isabelle NOUE, Messieurs Jean-Claude HUREAU, Jean-Sébastien POITOU.

**Procurations :** Madame Sophie LLAVATA à Madame Laurence TAVERNE, Madame Isabelle NOUE à Monsieur Patrick CHAUSSY, Monsieur Jean-Sébastien POITOU à Madame Bernadette BARBOSA.

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole FROT.

Le compte-rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

## **REVERSEMENT TAXE IFER**

La taxe IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) concernant les éoliennes de Mondreville et Gironville a été perçue par la CCGVL pour un montant de 82 000,00 €. Les deux communes se partageront 70% de cette somme. La CLECT statuera sur sa redistribution lors de sa prochaine réunion en janvier 2018.

## **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Afin de faciliter l'entretien des trottoirs et après avoir consulté l'entreprise MERLIN TP, il pourra être proposé aux administrés qui le désireront l'aménagement de leur trottoir par un **enrobé noir pour la somme d'environ 70 €/m<sup>2</sup> TTC** sous condition d'inscriptions qui représenteraient un minimum de 120 m<sup>2</sup> sur l'ensemble de la commune (exemple 10 inscriptions de 12 m<sup>2</sup>).

La réalisation de l'enrobé comprendra un décapage de 15 cm, une pose d'un géotextile, 9 cm de calcaire et 6 cm d'enrobé. L'inscription se fera en Mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2018.

## **RÉORGANISATION DU SERVICE TECHNIQUE**

Il est décidé de ne pas remplacer Monsieur Philippe BOUTON et de contacter des entreprises afin d'effectuer les travaux d'espaces verts (élagages, tontes, fleurissement, cimetière, abords bâtiments publics...). Le choix des entreprises reste à faire.

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Jean-Baptiste NOUE, de l'EARL La Bretonnière sise 6 rue Saint Guéneau – 77570 MONDREVILLE, qui a donné son accord pour effectuer

- Le déneigement, le salage
- L'entretien des accotements
- L'essai du groupe électrogène
- L'essai de la pompe du Réseau Incendie

Une convention sera signée entre les deux parties.

Il est proposé de mettre en vente le matériel de la commune

- Cela concerne
- le broyeur d'accotement NOREMAT
  - le tracteur John Deere
  - la benne 3 points
  - le tracteur tondeuse ISEKI

## **QUESTIONS DIVERSES**

**SMETOM :** Des poubelles individuelles seront distribuées à

- Madame MOREAU Claudie
- Famille FIRMINHAC
- Famille DE CARVALHO
- Famille BOULARD

Les poubelles communes seront supprimées progressivement.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

Prochaine réunion : le mardi 16 janvier 2018.

La séance est levée à vingt et une heures trente et une minutes.